

[Text]

partie de la question: est-ce que vous avez l'intention de suivre le même barème pour l'est du Québec en tenant compte, évidemment, des retombées du gouvernement fédéral, comme je le soulignais tout à l'heure, des différents ministères et également en tenant compte du niveau de la population par rapport à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple?

Le président: Monsieur Huot.

M. Huot: En réponse à la première partie de la question, je dois avouer que je n'ai pas moi-même la réponse à cette question-là.

M. Bujold: Est-ce qu'on pourrait l'obtenir?

M. Huot: Je n'ai pas été impliqué dans l'élaboration du plan de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et dans ceux de ces autres régions. Mais, je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il y a vraiment à l'échelle canadienne, à l'échelle du Ministère, dans les différentes régions canadiennes des critères absolus, que ce soit le taux de chômage, que ce soit le niveau de la population. Il n'y a pas vraiment de critères absolus de redistribution pour calculer les sommes qui sont affectées aux différents projets.

Au Québec, par exemple, depuis le début, on a engagé plus de deux milliards de dollars. Nos déboursés représentent 30 p. 100 du budget national. Il y a trois ou quatre ans, cette proportion-là était de 22 p. 100 seulement, alors que la province avait 26 p. 100 de la population. Bien sûr, en introduisant la zone spéciale de Montréal, cela a permis d'alimenter les contributions au Québec. C'est très difficile de dire qu'il y a des critères vraiment précis sur lesquels on détermine le montant en dollars des interventions. Cela dépend beaucoup des besoins qui sont identifiés. Cela dépend aussi des projets concrets qui peuvent être identifiés pour les différentes régions.

Au Québec, du côté des ententes, on a engagé un milliard de dollars depuis le départ. Il n'y a jamais eu de critères qui disaient: Eh bien, au Québec, ce sera X p. 100 du budget national dans le domaine touristique. C'était selon les besoins identifiés et les priorités. De sorte que dans l'est du Québec, le budget qui sera réservé pour l'entente va dépendre du contexte économique. On tient compte du fait que la région du Québec qui a une population de 350,000 personnes est probablement, dans l'ensemble des divisions de recensement du Canada, parmi les plus défavorisées. L'est du Québec, les neuf comtés de recensement, je crois, font partie des 11 p. 100 de la population canadienne les plus défavorisés. Cela se compare à ce moment-là à certaines sous-régions des provinces de l'Atlantique, de Terre-Neuve, du sud-est du Nouveau-Brunswick, avec vraiment un niveau de sous-développement chronique.

J'espère que cela répond à votre question. Je n'ai pas de critères. On essaie d'avoir un chiffre qui tient quand même compte de l'état relatif de développement, du niveau de la population et de l'ensemble des besoins et des projets qui peuvent être concrétisés dans la région.

[Translation]

the population of the region as compared to that of Prince Edward Island?

The Chairman: Mr. Huot.

Mr. Huot: I must confess that I do not have the answer to the first part of your question.

Mr. Bujold: Could it be obtained?

Mr. Huot: I was not involved in drafting the Prince Edward Island Development Plan or those of the other regions. However, I do not think it can be said that the department really has absolute criteria for the various regions of Canada that are based on either the unemployment rate or the population of the region. There are really no absolute redistribution criteria for calculating how much money is going to be earmarked for particular projects.

For example, the department has spent more than two billion dollars in Quebec since it was set up. Our expenditures account for 30 per cent of the national budget. Three or four years ago the proportion was only 22 per cent, even though 26 per cent of the population of Canada lived in Quebec. Of course, by designating Montreal a special area, we were able to increase our contributions to Quebec. It is very difficult to say that there are specific criteria we use to determine how much will be spent on our projects. It depends a great deal on the needs identified and on the concrete projects identified for the various regions.

The department was committed to spend one billion dollars under the agreement from the outset. There were never any criteria which specified that in Quebec we would spend x per cent of the national tourism budget. It all depended on the needs identified and the priorities. In other words, the budget for the eastern Quebec agreement will depend on the economic context. The fact that this region of Quebec, with a population of 350,000, is probably one of the most disadvantaged census divisions in Canada is taken into account. I believe that the nine census counties in eastern Quebec account for 11 per cent of the most disadvantaged people in Canada. It can be compared to some of subregions in the Atlantic provinces, in Newfoundland and southeastern New Brunswick, for example, which suffer from chronic undevelopment.

I hope that answers your question. I do not have any criteria. We try to arrive at a figure which does reflect the relative level of development, the size of the population, the needs of the region and the projects that can be implemented.

• 1605

Une voix: Une brève question, monsieur Bujold.

An hon. Member: A very short question, Mr. Bujold.